LE PECH LAURIER



Infos Pratiques	
Distance	4.8 km
Durée *(moyenne)*	01h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	88 m D+
Départ	ARGENS-MINERVOIS
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau, Dans la ville, le village

Votre itinéraire

1 De la place de la mairie, descendre vers le cimetière par la rue de la Fontaine Fraîche où vous pouvez découvrir les vestiges d'une ancienne église romane. Prendre à droite le long du canal vers les Garriguettes.

Vous apprécierez la vue sur le château antérieur au XIIIeme siècle, qui, jusqu'à la Croisade Contre les Albigeois appartenait aux archevêques de Narbonne.

2 Après avoir admiré l'écluse du Pech Laurier, rejoindre un chemin qui vous conduira au pied du Pech Laurier. Monter sur la crête. Ici, le panorama est unique : la vue est imprenable sur le Canal, le lac des Aiguilles et le village, dont l'ensemble constitue un site protégé. Le village tire son nom d'un glissement de grès sur des masses de marne et d'argile. Le chemin continue en crête dans la pinède, le long de genévriers, de chênes, de pins. Vous pourrez voir au bord du chemin une capitelle entièrement restaurée en pierre sèche.

3 Rejoindre ensuite le chemin de Bassanel en contrebas. Vous accédez à un paysage de « badlands », des terres argileuses disséquées par le ruissellement torrentiel.

4 Descendre ensuite au bord du lac des Aiguilles et prendre vers la droite un chemin qui permet de le longer sur quelques centaines de mètres. Il y pousse une végétation halophile (plantes vivantes sur sol salé) car le lac était naguère un étang.

5 Prendre ensuite le chemin goudronné vers la gauche qui permet de rejoindre le village d'Argens par la rue de la Tuilerie et la rue de l'Ancienne Forge.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-pech-laurier/